

LE DICTATEUR DE CONDÉ

Jeudi 22 Octobre 2020 vers 17h30, alors que les agents présents au Quartier de prise en charge de la radicalisation effectuaient leur travail sans rechigner, ces derniers sont convoqués car le directeur voulait s'entretenir avec eux. Lors de cet entretien, le directeur a fait place à un « **DICTATEUR** » qui annonçait des sanctions aux agents (étonnés et surpris) car il aurait eu vent d'informations.

Dès lors, notre Dictateur annonce aux agents présents qu'un « **mouvement de colère** » flotterait sur le QPR et ce dernier aurait également eu vent d'informateurs qu'il y aurait plusieurs absences au cours du week-end d'où son mécontentement.

Le Dictateur, perdant à nouveau son sang froid et toutes capacités à communiquer convenablement avec son personnel déclara :

« **Donc moi ça va être simple, les absences de ce type ça va être demande d'explication et vous encourez des sanctions disciplinaires car je ferais remonter ça à la direction interrégionale !** ».

Bel exemple d'encouragements à votre personnel que vous obligez (en toute connaissance de cause) finalement à travailler en longue journée (13h15), **en bref du volontariat imposé.**

S'ensuit une bonne leçon de morale sur la « **mission régalienne** » du fonctionnaire, histoire de faire culpabiliser les gens, avec une pointe d'humour qui est propre à notre Dictateur, nous citons :

« **Je compte sur le sens de vos responsabilités, votre civisme, je compte sur vous pour aller bosser sinon on est obligé d'appeler du monde, s'il faut fermer l'établissement, on fermera l'établissement ; mais je vous dis pas pour reprendre après, au bout d'une heure si les gars (détenus) n'ont pas leur bouffe, ça sera l'émeute ! Voilà donc faut devenir adulte et assumer !** ».

Bel exemple de discours Monsieur le Dictateur pour «**booster** » vos troupes par la peur. Au passage, pensez à l'avenir à réviser la fiche réflexe du bon management mais aussi la note concernant les consignes et précautions en cas de contact avec une personne malade du COVID-19 (envoyé au personnel pour information le 31 Août 2020 à 12h21), **avant de tirer vos plans sur la comète...**

Le Bureau Local **Force Ouvrière** tient juste à vous avertir qu'a Condé les menaces et les pressions sur le personnel se règlent souvent devant les portes de l'établissement. Demandez à votre Chef de détention pour le mouvement de 2018.

Le Bureau Local **Force Ouvrière** vous rappelle que les surveillants sont toujours présents et assurent la sécurité de l'établissement au détriment de l'image que vous leurs donnez (parole en doute , mise en cause dans des Mises en prévention et autre dire des détenus) .

Les personnels de surveillance sont habitués mais à trop tirer sur la corde, attention qu' elle ne lâche pas ou il vous faudra comme en 2017 remettre vos chaussures pour ouvrir des portes, prenez attache avec les directeurs actuel d'Argentan.

Vous pourrez y faire des ouvertures et fermetures pour avoir votre paix sociale qui vous tient tant à cœur.

Comme ça vous vous rendrez compte des difficultés du métier de surveillant sur le terrain et non derrière un écran à regarder "**une télé réalité**".